Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Kerfisel – Vente des parcelles cadastrées B 82, 83 et 85 à la société de tir de Bournazel

DEL-2016-025

Numéro de la délibération : 2016/025

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 22/02/2016

Date de convocation du conseil : 16/02/2016

Date d'affichage de la convocation : 16/02/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE.

Étaient représentés : Mme Laurence LORANS par Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Étaient absents excusés : M. Laurent BAIRIOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Eric SEGUET.

Kerfisel – Vente des parcelles cadastrées B 82, 83 et 85 à la société de tir de Bournazel

Rapport de François-Denis MOUHAOU

La société de tir de Bournazel a sollicité la Ville de Pontivy en vue d'acquérir les terrains qu'elle occupe à Kerfisel pour son activité. En effet, l'association a pour projet d'agrandir ses installations sportives.

Celles-ci sont actuellement implantées sur les parcelles cadastrées section B numéros 82 et 83. Cependant, la cession concerne également la parcelle cadastrée B 85, située dans le prolongement des deux autres, la Ville n'ayant aucun intérêt à conserver cette parcelle qui se retrouve enclavée entre des parcelles privées.

Dans un avis du 12 octobre 2015, France Domaine a estimé la valeur de ces parcelles, d'une superficie totale de 18 534 m², à 37 790 €.

Considérant le classement au Plan Local d'Urbanisme des parcelles B 82 et 83 (secteur UL réservé aux installations de sports ou de loisirs), la configuration des terrains, difficilement aménageables (ancienne carrière), et la charge en terme d'entretien par les services de la Ville que représentent ces parcelles,

Nous vous proposons :

- d'approuver la vente des parcelles cadastrées B 82, 83 et 85 à la société de tir de Bournazel au prix de 20 000 €, frais d'acte en sus,

- d'autoriser la Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 23 février 2016

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Cession à la Société de

Edité le 05/02/2016 à 10:02
Edition au 1/1 200ème